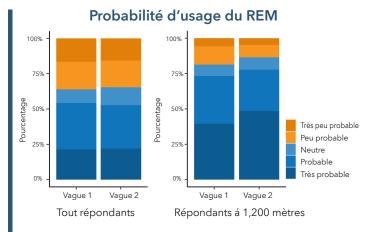
Comment accéder le REM? Évaluation des choix modaux et probabilité d'usage

Contexte

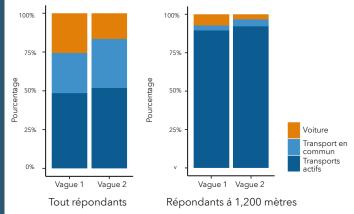
Le Réseau express métropolitain (REM) est un système de métro léger en phase de construction à Montréal, dont les premiers départs sont prévus entre 2022 et 2024. Deux enquêtes bilingues ont été menées en 2019 (vague 1) et 2021 (vague 2) pour évaluer les préférences de déplacement des résidents dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Ce note de breffage examine les habitudes de déplacement et les choix modaux anticipés des répondants une fois que le REM sera opérationnel. Sur la base de ces résultats, nous proposons des recommandations pour soutenir les options de transport durable et faciliter les interactions marche-vélo-bus-train.

Observations

- Dans les deux vagues, plus de 50 % des répondants de la RMR ont indiqué qu'il était probable ou très probable qu'ils utilisent le REM.
- Entre la vague 1 et la vague 2, le pourcentage de répondants intéressés par l'utilisation du REM a augmenté de 69% à 77% pour ceux qui vivent dans un rayon de 1200 mètres des futures stations REM.
- Dans les deux vagues, les options de déplacement actif (à savoir le vélo et la marche) étaient les modes préférés des futurs utilisateurs du REM dans toute la RMR. Durant la vague 1, 49% des répondants ont déclaré qu'ils se rendraient au REM à vélo ou à pied. Cette proportion a augmenté à 52 % lors de la vague 2.
- Le pourcentage de répondants choisissant des modes de déplacement actifs était plus élevé pour ceux vivant dans le rayon de 1200 mètres des zones de service du REM. Selon la vague 1, 78% des répondants de ces zones ont déclaré qu'ils se rendraient au REM à vélo ou à pied. Cette proportion est passée à 92% en vague 2.
- Dans la vague 2, un pourcentage plus grand de répondants (32%) a anticipé l'usage des transports en commun pour accéder le REM par rapport à 17% qui anticipent l'usage des voitures.



Mode de transport anticipé pour accéder le REM



Recommendations Stratégiques

- >> Développer les réseaux de transport actif, en particulier à proximité de toutes les nouvelles stations REM, afin de répondre à la demande croissante et de faciliter les interactions marche-vélo-train (par exemple, des pistes cyclables bien connectées et physiquement séparées ainsi que de larges trottoirs avec des zones tampons).
- » Améliorer les micro-aménagements pour les piétons et les cyclistes autour des stations du REM (par exemple, des stationnements à vélos couverts, des cartes du réseau cyclable, des lampadaires ainsi que des passages piétons surélevés avec une signalisation améliorée) afin de tirer parti de la popularité croissante des déplacements actifs et de garantir le soutien de ces modes de transport au long terme.
- » Prioriser à la connectivité des transports en commun avec le REM afin d'encourager leur utilisation et de répondre à la demande croissante d'options de transport en commun efficaces.

